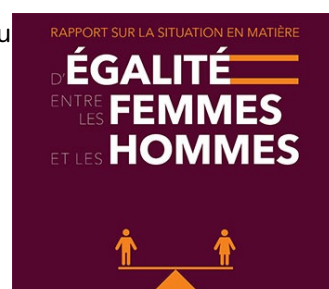


# Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du Département de Vaucluse

La Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes engage les collectivités à présenter chaque année, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de l'administration, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le rapport élaboré par le Département de Vaucluse prévoit d'examiner cette situation du point de vue de sa politique de gestion des Ressources Humaines en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (partie 1), et de la prise en compte de cette égalité dans ses politiques publiques (partie 2).

**Télécharger les Rapports sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes du Département de Vaucluse.**



[État des lieux 2021](#)

[État des lieux 2022](#)

[État des lieux 2023-2024](#)

[Tableau des nominations équilibrées](#)

*(En application de l'article L132-5 du Code Général de la Fonction Publique)*



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09